

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

RAPPORT

**ATELIER DU COMITÉ SPS
SUR LA TRANSPARENCE**

LUNDI 20 JUIN 2022

**OMC, CENTRE WILLIAM RAPPARD, GENÈVE
PARTICIPATION EN PRÉSENTIEL
ET VIA ZOOM**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a organisé un atelier d'une demi-journée sur la transparence qui a eu lieu le 20 juin 2022. Il s'agissait du neuvième atelier SPS sur la transparence (ou la transparence et la coordination) organisé par le Secrétariat; les huit premiers ont eu lieu en 1999, 2003, 2007, 2010, 2012, 2015, 2017 et 2019.² L'atelier s'est tenu sous une forme hybride, et une interprétation a été assurée dans les trois langues de travail de l'OMC. Une trentaine de personnes y ont participé en présentiel et plus de 200 personnes de par le monde ont pris part à l'activité en se connectant à la plate-forme Zoom. M. Juteau Déadjufo Toussé, Président du Comité SPS pour la période 2021-2022, a animé l'atelier. Une [page Web consacrée à l'atelier](#) avait été mise en ligne avant sa présentation, et des renseignements pertinents, y compris le programme, ont été diffusés le 15 juin 2022 dans le document [G/SPS/GEN/2015/Rev.1](#). En plus de l'atelier, une "clinique des notifications" destinée aux autorités responsables des notifications SPS et aux points d'information SPS s'est tenue en mode virtuel sur Zoom dans l'après-midi du 20 juin 2022; plus de 150 personnes se sont connectées à l'activité.

L'atelier a abordé les dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence, les travaux liés à la transparence en cours au Comité des obstacles techniques au commerce (OTC) et les outils et sources de renseignements en ligne dans le domaine SPS à l'OMC; les fonctionnalités de la nouvelle [plate-forme ePing SPS et OTC](#), qui a été mise en ligne en mars 2022, ont été décrites en détail. Les participants ont aussi eu droit à un exposé sur l'utilisation d'ePing au Viet Nam dans le cadre d'un projet du Centre du commerce international (ITC). Les différentes séances de l'atelier sont résumées brièvement ci-après.

Les exposés présentés lors de l'atelier ainsi que les enregistrements trilingues sont accessibles sur la [page Web consacrée à l'atelier](#) et peuvent être consultés dans la section "Activités, ateliers et formation" sur le portail SPS de l'OMC (https://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/events_f.htm).

1 OBJECTIF DE L'ATELIER

1.1. L'atelier visait à faire le point sur les faits nouveaux concernant la transparence et à présenter les principales fonctionnalités de la nouvelle [plate-forme ePing SPS et OTC](#) intégrant des instruments de transparence en ligne SPS et OTC.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Les rapports concernant ces ateliers figurent dans les documents [G/SPS/R/16](#), [G/SPS/R/32](#), [G/SPS/R/47](#), [G/SPS/R/60](#), [G/SPS/R/68](#), [G/SPS/R/80](#), [G/SPS/R/89](#) et [G/SPS/R/96](#) respectivement.

1.2. L'atelier portait sur ce qui suit: un aperçu des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence et des décisions du Comité/décisions ministérielles pertinentes (séance 1), les travaux du Comité OTC relatifs à la transparence (séance 2), les outils et les sources des renseignements SPS de l'OMC (séance 3), un aperçu de la nouvelle plate-forme ePing SPS et OTC (séance 4), et le partage de données d'expérience concernant l'utilisation de la nouvelle plate-forme ePing SPS et OTC (séance 5).

2 SÉANCES DE L'ATELIER

2.1 Introduction (séance 1)

2.1. Lors de la première séance, **M. Rolando Alcalá** (Secrétariat de l'OMC) a donné un aperçu des dispositions relatives à la transparence de l'Accord SPS figurant dans l'article 7 et l'annexe B; des décisions du Comité et décisions ministérielles pertinentes, en particulier les procédures recommandées en matière de transparence ([G/SPS/7/Rev.4](#)) et la Décision ministérielle de Doha relative aux questions et préoccupations liées à la mise en œuvre ([WT/MIN\(01\)/17](#)); et des discussions pertinentes au Comité SPS. Le Secrétariat a souligné qu'une nouvelle révision technique du document [G/SPS/7/Rev.4](#) visant à mettre à jour les informations relatives aux outils en ligne serait distribuée aux Membres avant la réunion du Comité SPS de novembre 2022 pour examen et adoption. Le Manuel pratique pour les autorités nationales responsables des notifications SPS et les points d'information nationaux SPS³ serait également actualisé. Il a été indiqué que les principales obligations en matière de transparence qui incombaient aux Membres de l'OMC en vertu de l'Accord SPS étaient la notification des projets de règlement, la publication des règlements, l'établissement du point d'information national et la désignation de l'autorité nationale responsable des notifications SPS. Il a également été question des recommandations pertinentes relatives à la transparence figurant dans le document [G/SPS/7/Rev.4](#), ainsi que des recommandations relatives à l'équivalence ([G/SPS/19/Rev.2](#)), au traitement spécial et différencié ([G/SPS/33/Rev.1](#)) et à la régionalisation ([G/SPS/48](#)). Le cinquième examen de l'Accord SPS achevé en 2020, qui contenait des recommandations spécifiques relatives à la transparence et à la coordination (voir le document [G/SPS/64](#) et l'addendum), a aussi été mis en exergue. Le Secrétariat a ajouté que le rôle de l'autorité nationale SPS et du point d'information national SPS pourrait aller au-delà des obligations en matière de transparence et pourrait comprendre, par exemple, la sensibilisation au niveau national et le renforcement des capacités. Le dernier rapport annuel sur le niveau de mise en œuvre des dispositions de l'Accord SPS en matière de transparence avait été distribué sous les cotes [G/SPS/GEN/804/Rev.14](#) et [G/SPS/GEN/204/Rev.22](#).

2.2. En réponse à des questions posées par des participants, il a été précisé que si l'Accord SPS exigeait l'établissement d'un point d'information national chargé de répondre aux questions raisonnables, certains Membres avaient trouvé plus pratique d'en établir plusieurs pour couvrir, par exemple, les domaines de l'innocuité des produits alimentaires, de la santé des animaux et de la préservation des végétaux. Il était important que les coordonnées du ou des points d'information nationaux soient communiquées à l'OMC. Il a également été noté que les "questions raisonnables" mentionnées à l'annexe B 3) concernaient les questions SPS et que, conformément aux procédures recommandées en matière de transparence, les questions ou les observations devaient être communiquées au Membre notifiant la mesure, qui devait y donner suite dans un délai de cinq jours ouvrables.

2.2 Travaux du Comité OTC relatifs à la transparence (séance 2)

2.3. **Mme Serra Ayral** (Secrétariat de l'OMC) a donné un aperçu des recommandations relatives à la transparence issues des examens triennaux de l'Accord OTC. Le neuvième examen triennal de l'Accord OTC, qui a été achevé en 2021 ([G/TBT/46](#)), contenait 19 recommandations relatives à la transparence, notamment sur l'élaboration de nouveaux modes de présentation et directives, l'amélioration de la coordination par le biais de la plate-forme ePing, et l'examen de l'utilisation d'outils informatiques pour la traduction des documents notifiés. S'agissant des améliorations apportées aux outils en ligne, le processus de rationalisation des outils OTC avait été facilité par les observations des Membres qui faisaient partie des "Amis des outils en ligne", un groupe créé en 2021. En 2021, 83 Membres ont présenté au moins une notification OTC et 61% des nouvelles préoccupations commerciales spécifiques liées aux OTC concernaient des notifications. Le

³ Le Manuel pratique pour les autorités nationales responsables des notifications SPS et les points d'information nationaux SPS peut être téléchargé à l'adresse suivante: <http://www.wto.org/spstransparency>.

Comité OTC a créé un nouveau groupe de travail en mars 2022 pour faire avancer les recommandations relatives à la transparence.

2.4. En réponse à une question sur l'utilisation d'outils pour la traduction des documents notifiés, il a été précisé que les outils possibles examinés au Comité OTC pourraient être étudiés au Comité SPS dans l'optique d'une éventuelle utilisation. Il a été noté qu'en 2021, un total de 7 800 notifications avaient été distribuées à l'OMC, et qu'environ 75% d'entre elles étaient liées à des mesures SPS ou OTC. Concernant les examens des Accords SPS et OTC, il a été expliqué qu'en vertu de la [Décision ministérielle de Doha](#) de 2001, il avait été décidé que l'Accord SPS serait réexaminé tous les quatre ans, au lieu de tous les trois ans comme l'Accord OTC.

2.3 Outils et sources des renseignements SPS de l'OMC (séance 3)

2.5. **Mme Nazia Mohammed** (Secrétariat de l'OMC) a fait un bref survol des sources pertinentes de renseignements SPS, notamment: i) [Documents en ligne](#), le corpus de tous les documents de l'OMC, y compris ceux qui portent sur les questions SPS; ii) la [Base de données sur les préoccupations commerciales](#), qui contient des renseignements sur les préoccupations commerciales, y compris celles qui ont été examinées par le Comité SPS, le Comité OTC et le Comité de l'accès aux marchés; iii) l'[eAgenda](#), qui a accru la transparence des travaux du Comité SPS en permettant aux utilisateurs autorisés de communiquer en ligne des points à inscrire à l'ordre du jour avant les réunions du Comité SPS et de les mettre à la disposition des autres utilisateurs en temps réel; et iv) la nouvelle [plate-forme ePing SPS et OTC](#), qui regroupe en un seul et même endroit tous les outils de transparence relatifs aux mesures SPS et OTC, ainsi que le système d'alerte ePing. Un récapitulatif des fonctionnalités des différentes plates-formes et des types de renseignements SPS auxquels elles donnaient accès a également été présenté.

2.4 Aperçu de la nouvelle plate-forme ePing SPS et OTC (séance 4)

2.6. **M. Rolando Alcalá** et **Mme Carmina Báez** (Secrétariat de l'OMC) ont livré un exposé détaillé, qui comportait une démonstration en direct, sur les principales fonctionnalités de la nouvelle plate-forme ePing SPS et OTC, notamment: i) la recherche d'informations sur les notifications, sur les préoccupations commerciales spécifiques et sur les coordonnées des autorités nationales responsables des notifications et des points d'information nationaux; ii) la présentation de notifications; et iii) la communication et la sensibilisation. Il a été noté que les utilisateurs inscrits avaient accès à des fonctions supplémentaires, notamment la possibilité de recevoir des alertes par courrier électronique relatives aux notifications de produits et/ou marchés présentant un intérêt et de contacter les autorités responsables des notifications et les points d'information d'autres Membres. En outre, certaines fonctionnalités, telles que la présentation de notifications, étaient protégées par un mot de passe. Parmi les avantages mis en lumière, mentionnons l'extraction de données à partir d'une source unique, la réduction des erreurs et des coûts d'entretien, la recherche de renseignements dans l'ensemble des documents des Comités SPS et OTC, et l'utilisation du système d'authentification à identifiant unique de l'OMC. Il a été souligné que le date du lancement officiel de la nouvelle plate-forme ePing SPS et OTC, auquel devaient assister des hauts fonctionnaires des trois organisations partenaires à l'origine d'ePing, soit l'OMC, le DEAS-ONU et l'ITC, avait été provisoirement fixée au 13 juillet 2022.⁴

2.5 Partage de données d'expérience concernant l'utilisation de la nouvelle plate-forme ePing SPS et OTC (séance 5)

2.7. Lors de la dernière séance, **M. Vianney Lesaffre** (ITC) a partagé les enseignements tirés d'un projet que l'ITC a réalisé au Viet Nam pour aider les commerçants à respecter les prescriptions SPS et OTC: grâce au système d'alerte ePing, ces derniers pouvaient recevoir des alertes relatives aux modifications apportées à la réglementation dans les marchés étrangers. Selon une enquête sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce menée par l'ITC auprès d'entreprises, les mesures techniques (SPS/OTC) représentaient la plus grande part des mesures non tarifaires appliquées dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication. M. Lesaffre a expliqué comment les problèmes liés à la transparence, notamment la difficulté de trouver des renseignements sur la réglementation, avaient une incidence sur les exportations dans plusieurs secteurs. Il a également

⁴ Le lancement officiel de la plate-forme ePing SPS et OTC a eu lieu le 13 juillet 2022. L'article qui en a fait mention peut être consulté à l'adresse suivante: [OMC | Nouvelles 2022 – Mise en place d'une plate-forme en ligne améliorée pour faciliter l'accès aux renseignements sur les produits](#).

donné l'exemple d'un projet universitaire qui avait permis de traduire et d'expliquer en vietnamien certaines notifications. Pour conclure, il a indiqué que le Viet Nam comptait plus de 800 utilisateurs inscrits d'ePing, issus des secteur public et privé, d'organisations non gouvernementales (ONG) et du monde universitaire.

3 CLINIQUE DES NOTIFICATIONS

3.1. À l'issue de l'atelier, une "clinique des notifications" destinée aux autorités responsables des notifications SPS et aux points d'information SPS a eu lieu de manière virtuelle sur Zoom dans l'après-midi du 20 juin 2022, avec interprétation dans les trois langues de travail de l'OMC. C'était la toute première fois qu'une telle clinique était organisée pour les fonctionnaires chargés des questions SPS. Le caractère hautement interactif de l'activité était propice à une discussion ouverte sur les questions de transparence les plus pratiques. En particulier, les participants ont ainsi eu la possibilité de consulter directement le Secrétariat sur des questions liées à la nouvelle [plate-forme ePing SPS et OTC](#).

3.2. Le Secrétariat de l'OMC a donné un bref aperçu des principales fonctionnalités de la plate-forme ePing SPS et OTC et a fait une démonstration en direct de deux d'entre elles, la présentation de notifications et la sensibilisation. De nombreuses questions ont été abordées, notamment les différents droits d'accès aux notifications, les alertes par courrier électronique, les filtres de recherche avancés, les administrateurs responsables de nombreuses notifications, la coordination nationale et le développement d'une application mobile pour faciliter l'utilisation de la plate-forme par le secteur privé. Il y a eu plus de 150 connexions à la "clinique des notifications".
